

Aide à la formation BAFA

L'État et le Conseil départemental et la Caisse d'Allocations Familiales de la Nièvre s'engagent conjointement à soutenir le dispositif d'aide à la formation du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) en Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) afin de faciliter l'accès des jeunes nivernais aux métiers de l'animation et aux opportunités professionnelles dans le département.

Cette aide concerne les candidat(e)s résident(e)s dans la Nièvre, âgé(e)s de 17 ans et plus. Son montant varie entre 20% et 90% du coût de l'une des deux formations ou de l'ensemble de la formation BAFA.

Pour en bénéficier, le candidat doit répondre à trois critères :

- un critère de revenus;
- un critère géographique;
- un critère de motivation.

A. Critère de revenus du candidat ou de la famille (quand le candidat est à charge de ses parents) :

Il s'agit du critère prioritaire. Le niveau de l'aide accordée variera selon le quotient familial pour les candidats allocataires (ou dont les parents sont allocataires) et/ou selon le statut des candidats (lycéen, étudiant, salarié, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active ou des autres minimas sociaux, etc).

Pour la session d'approfondissement du BAFA, les stagiaires allocataires sont invités à prendre contact avec la CAF pour obtenir un complément d'aide sur fonds nationaux.

B. Critère territorial :

Seront prioritaires les jeunes résidant en territoires ruraux ou urbains « carencés » en termes d'offres de formation dans l'animation, notamment les candidats « très motivés », habitants ces territoires, même s'ils ne remplissent pas l'une des conditions de revenus (A).

C. Motivations du candidat :

Le degré de motivation du candidat pour acquérir une première expérience dans la prise de responsabilité en ACM et de son engagement à poursuivre la totalité de la formation seront étudiés avec attention lors de l'instruction des demandes.

• **CONSTITUTION DU DOSSIER : Pièces à joindre au dossier**

- Fiche de renseignements dûment remplie ;
- Lettre de motivation du candidat ;
- Une photocopie lisible de la carte d'identité du demandeur ;
- Une photocopie des pièces attestant des conditions de revenus et du lieu de résidence ;
- Une photocopie de l'attestation d'inscription au stage portant la mention du coût du stage, établie par l'organisme de formation.**

Fiche de renseignements

NOM : Prénom :

Adresse : n° et voie :

code postal – ville :

Date et lieu de Naissance :

Téléphone (obligatoire) :

Adresse e-mail :

Vous êtes :

lycéen boursier ou étudiant boursier

⇒ joindre votre attestation de bourse

candidat non imposable sur le revenu

⇒ joindre votre dernier avis d'impôt sur le revenu portant la mention « vous n'êtes pas imposable sur le revenu »

candidat dont les parents sont non imposables sur le revenu (s'il est fiscalement à leur charge ou s'il a demandé son rattachement à leur foyer fiscal)

⇒ joindre l'avis d'impôt sur le revenu du foyer fiscal du demandeur portant la mention « vous n'êtes pas imposable sur le revenu » et la déclaration de revenus correspondante

demandeur d'emploi non indemnisé

⇒ joindre votre avis de situation délivré par Pôle Emploi.

bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active.....

⇒ joindre la dernière attestation de paiement du RSA délivrée par la Caisse d'Allocations Familiales

Autres aides sollicitées

PÔLE EMPLOI (montant :€) :

Mairie – C.C.A.S. (montant :€) :

C.A.F. êtes-vous allocataire ou vos parents : OUI
NON

Comité d'entreprise (montant :€) :

Autre (montant :€) :

Si oui : numéro allocataire :

M.S.A. (montant :€) :

Employeur (montant :€) :

Je soussigné(e) certifie l'exactitude des renseignements portés sur cette fiche, et m'engage à suivre l'ensemble de la formation au BAFA et atteste de ma motivation pour acquérir une première expérience dans la prise de responsabilité en ACM.

Date et signature :